

7 - LES COLLINES DE VACHERES



Communes concernées

Aubenas-les-Alpes
Reillanne
Revest-des-Brousses
Saint-Michel-l'Observatoire
Vachères

Données générales

Superficie : environ 2 754 hectares
Altitude maximale : 870 mètres
Altitude minimale : 500 mètres
Population : environ 350 habitants en 1999
359 habitants en 2014

PRESENTATION

LES PREMIERES IMPRESSIONS

Le pays des Collines de Vachères prend l'allure d'un plateau élevé cerné de reliefs boisés et de landes.

Le village de Vachères perché sur sa crête semble surveiller son terroir au caractère bocager.



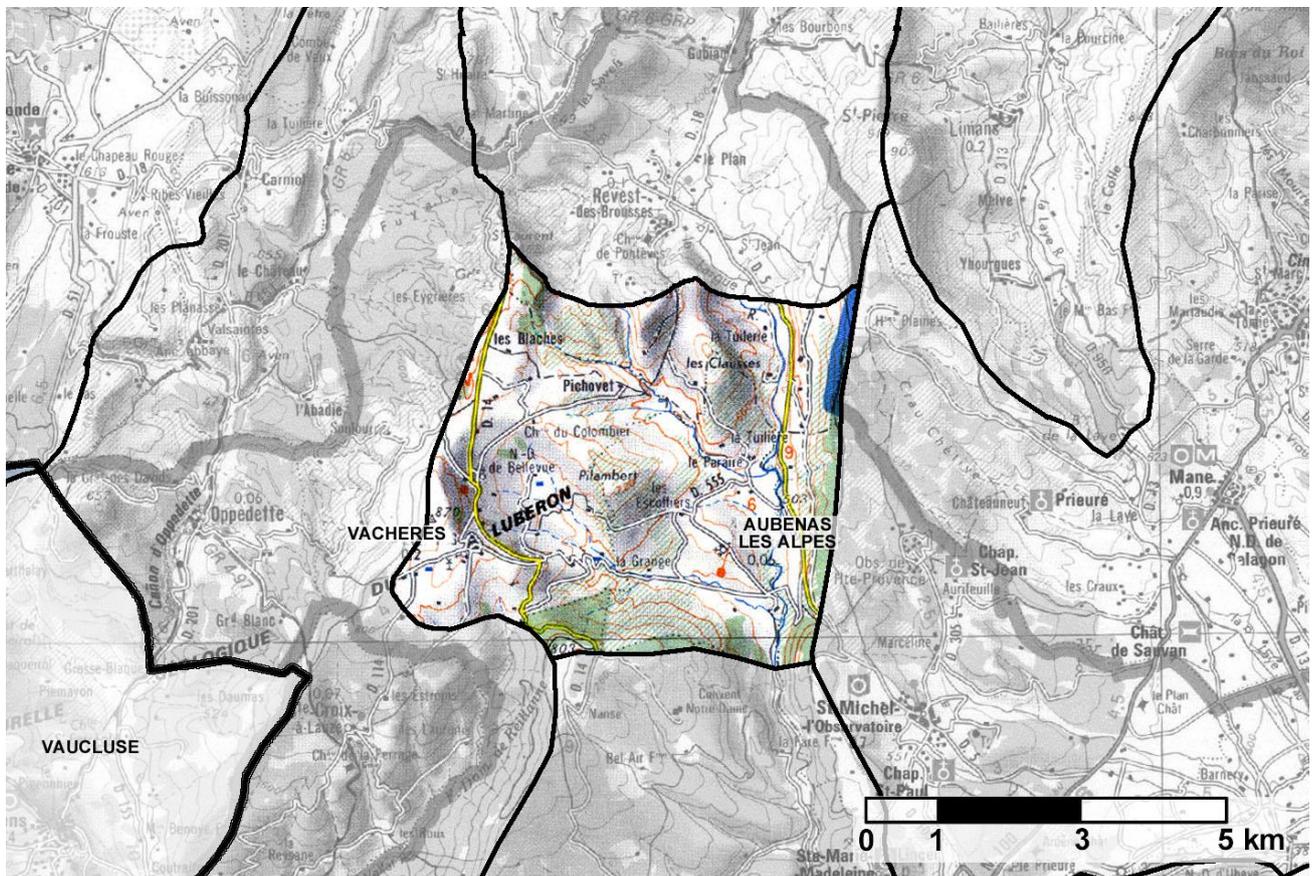
LES MATIERES ET LES COULEURS

Mosaïque de couleurs

Vert tendre des prairies et des cultures de céréales

Gris puis bleu des lavandes

Roux des chênes en hiver



CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

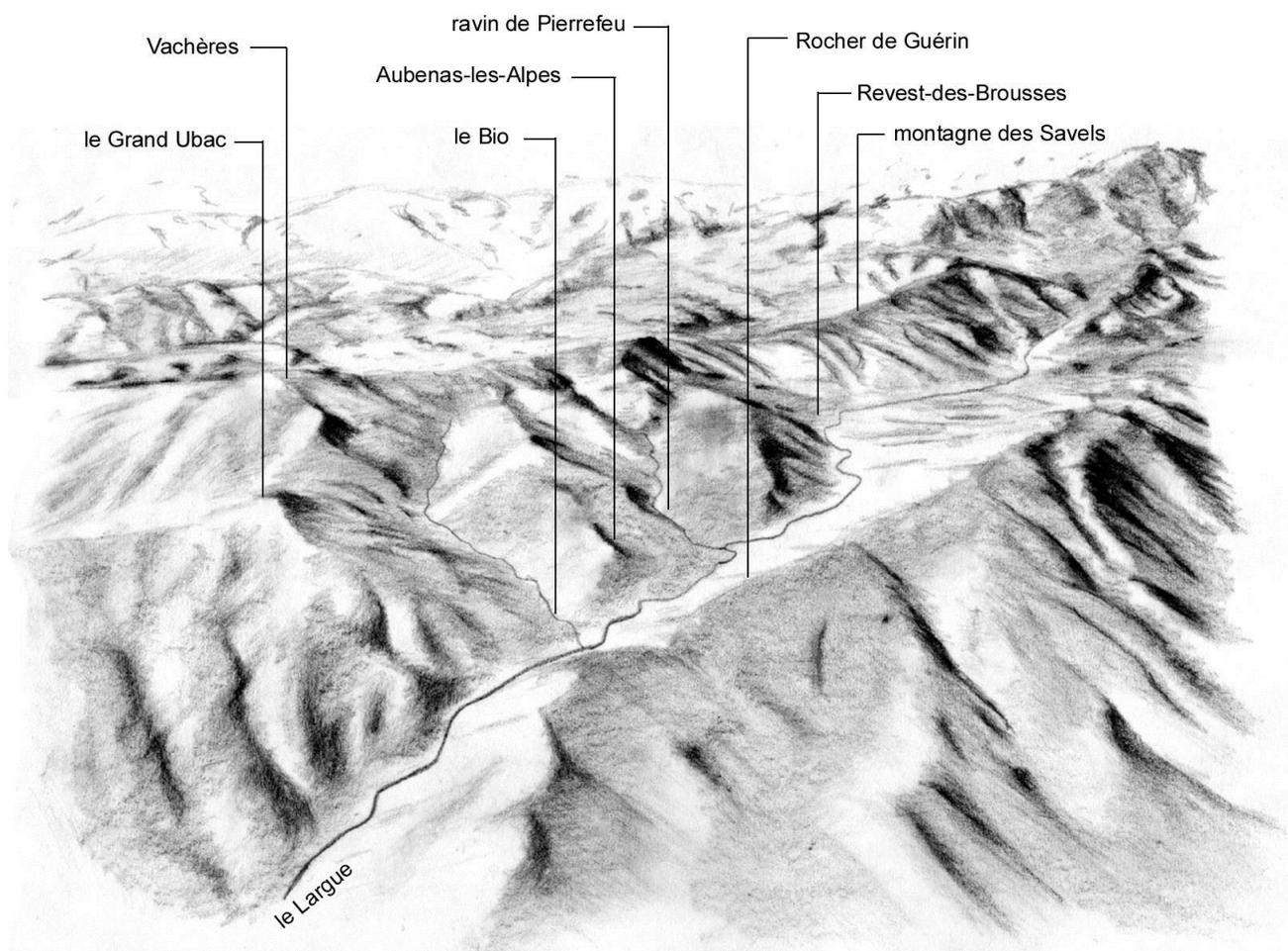
LE RELIEF ET LA GEOMORPHOLOGIE



Ce petit territoire enclavé présente l'allure d'un plateau élevé.

Son relief se compose de montagnes aux versants qui s'inclinent en pente douce vers l'est et qui tombent plus abruptement vers le sud-ouest.

Le pays des Collines de Vachères s'étend entre les versants boisés de la vallée du Largue à l'est, du Calavon et de la Riaille à l'ouest. Le territoire est limité au sud par les contreforts de la Vallée de Reillanne (Grand Ubac), au nord par la montagne des Savels qui appartient déjà au Pays des Ponchons.



LA GEOLOGIE



Sur les versants ouest, affleurent les calcaires de Vachères. Ces roches beige ou jaune clair d'aspect feuilleté sont appelées laminites. Entre les feuillets, on peut découvrir des organismes fossilisés (algues, insectes, oiseaux...).

On trouve les marnes rouges de Viens sur le secteur de Aubenas-les-Alpes, sur les versants du Largue, du contrefort de la vallée de Reillanne qui surplombent les dépôts fluviatiles du Largue.

Les marnes de Caseneuve et les grès de Murs apparaissent à l'extrémité nord du territoire.

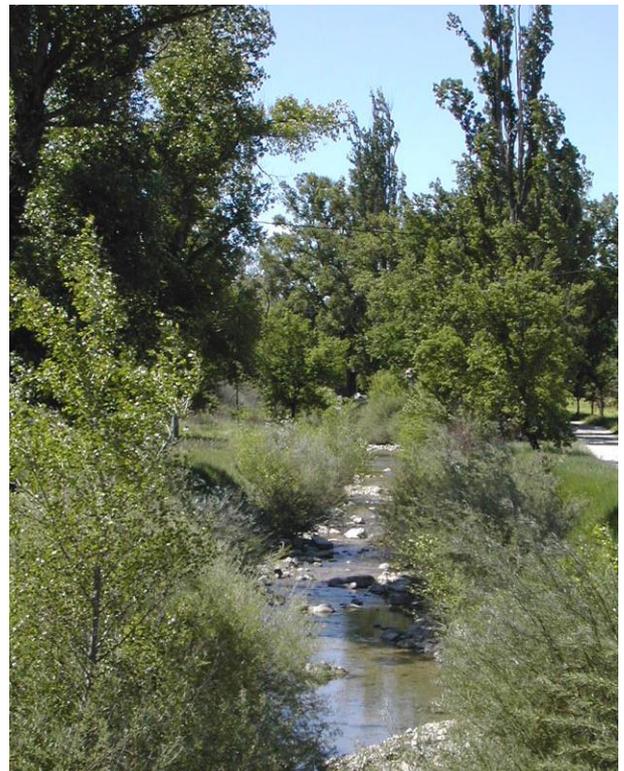
Le village de Vachères s'est installé entre les dernières failles qui terminent le champs de fractures de Banon.



L'HYDROGRAPHIE

Le réseau hydrographique, peu important, est dominé par le ruisseau du Largue qui s'étire du nord au sud.

Quelques petits ravins au cours intermittent, tous situés sur le versant ouest, viennent gonfler ses eaux : le Bio, le ravin d'Aigebelle...



CONTEXTE HUMAIN

L'AGRICULTURE ET LA FORET



Les terroirs des Collines de Vachères forment une poche agricole cernée de boisements.

Sur les versants aux alentours de Vachères, les parcelles de cultures sont souvent séparées par des haies et donnent au paysage un caractère de bocage. Si les cultures au sec : lavande, céréales, sauge sclarée se maintiennent, les zones de pâturages sont en régression.

En bordure du Largue, les terrains plus riches et plus frais accueillent prairies et cultures fourragères.

La régression des cultures et des zones de parcours à moutons entraîne le développement des landes et des friches qui évoluent en boisement dominé par le chêne blanc et le pin sylvestre. Celles-ci s'étendent sur les versants rocaillieux et exposés au sud des collines de Pilambert, du Bataillier, des Clausses.

Les boisements lâches et morcelés sont dominés par le chêne blanc. Sur le versant nord du Grand Ubac, une grande plantation de pins noirs d'Autriche marque fortement le paysage de sa sombre silhouette.

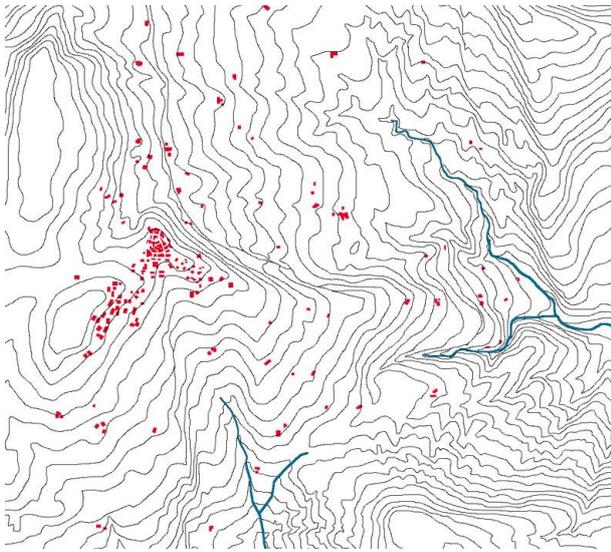
Le paysage des Collines de Vachères est encore relativement ouvert. Cependant l'extension des friches liée à la déprise agricole et l'épaississement des haies qui s'ajoutent aux boisements épars contribuent à le refermer.



LES FORMES URBAINES

L'occupation bâtie est peu dense. Elle se compose de maisons et d'exploitations agricoles isolées.

Le village de Vachères, implanté sur un éperon rocheux, à l'emplacement d'un ancien oppidum, domine l'ensemble du territoire. Ce village fortifié a conservé une architecture et des ruelles remarquables.



Si l'ancien village a gardé tout son caractère et son « authenticité », la pression urbaine commence à se faire ressentir et les extensions pavillonnaires gagnent les hauteurs à l'arrière du village.



De plus, quelques maisons individuelles s'éparpillent dans les terroirs en contrebas du village et dévalorisent les vues.

SITES REMARQUABLES

Le village et le terroir de Vachères

Ce village haut perché et battu par les vents offre une vue remarquable sur tout le territoire. Il a conservé de nombreux vestiges des remparts dont on peut suivre le tracé après avoir franchi la porte de l'horloge du XVI^{ème} siècle. On remarque des maisons d'époque Renaissance et les vestiges du château seigneurial près de l'église médiévale Saint-Christophe (XIII^{ème} siècle). Les maisons aux murs en pierres apparentes sont blotties les unes contre les autres et ménagent des ruelles et des escaliers caladés.

Cependant, les pentes en contrebas du village, organisées autrefois en terrasses cultivées sont aujourd'hui gagnées par les friches, ce qui donne une image confuse à la silhouette du village.

Le terroir qui s'étend au pied de Vachères forme une véritable mosaïque paysagère au caractère semi-bocager où se succèdent de petites parcelles aux ambiances intimistes.

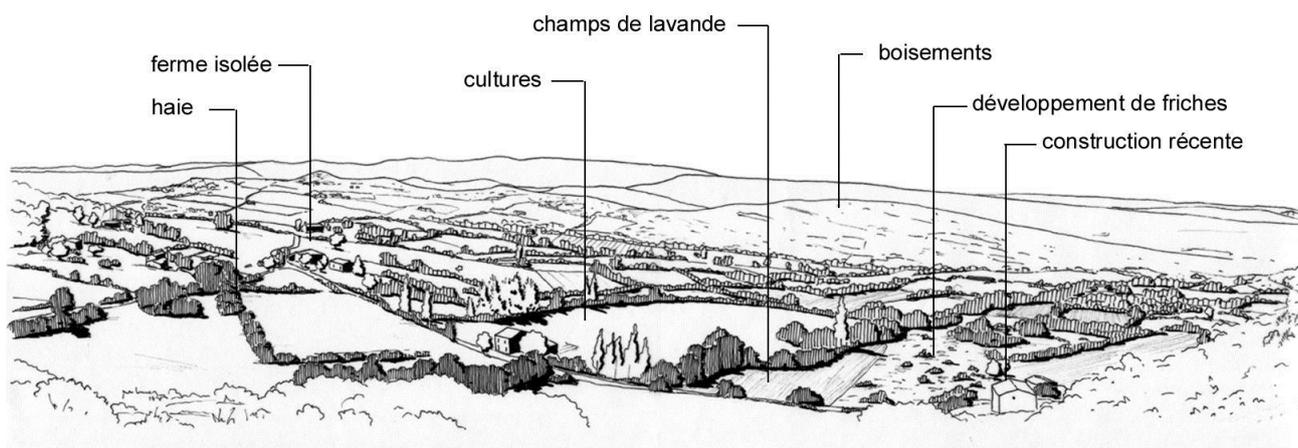
L'ensemble, village et terroir, présente une image remarquable à préserver de l'urbanisation diffuse, du développement des friches, et de la disparition des haies.



ORGANISATION DU TERRITOIRE

- Occupation bâtie peu dense
- Villages et hameaux implantés sur des promontoires
- Habitat et exploitations agricoles disséminés
- Extension de l'habitat individuel sur le pourtour des villages

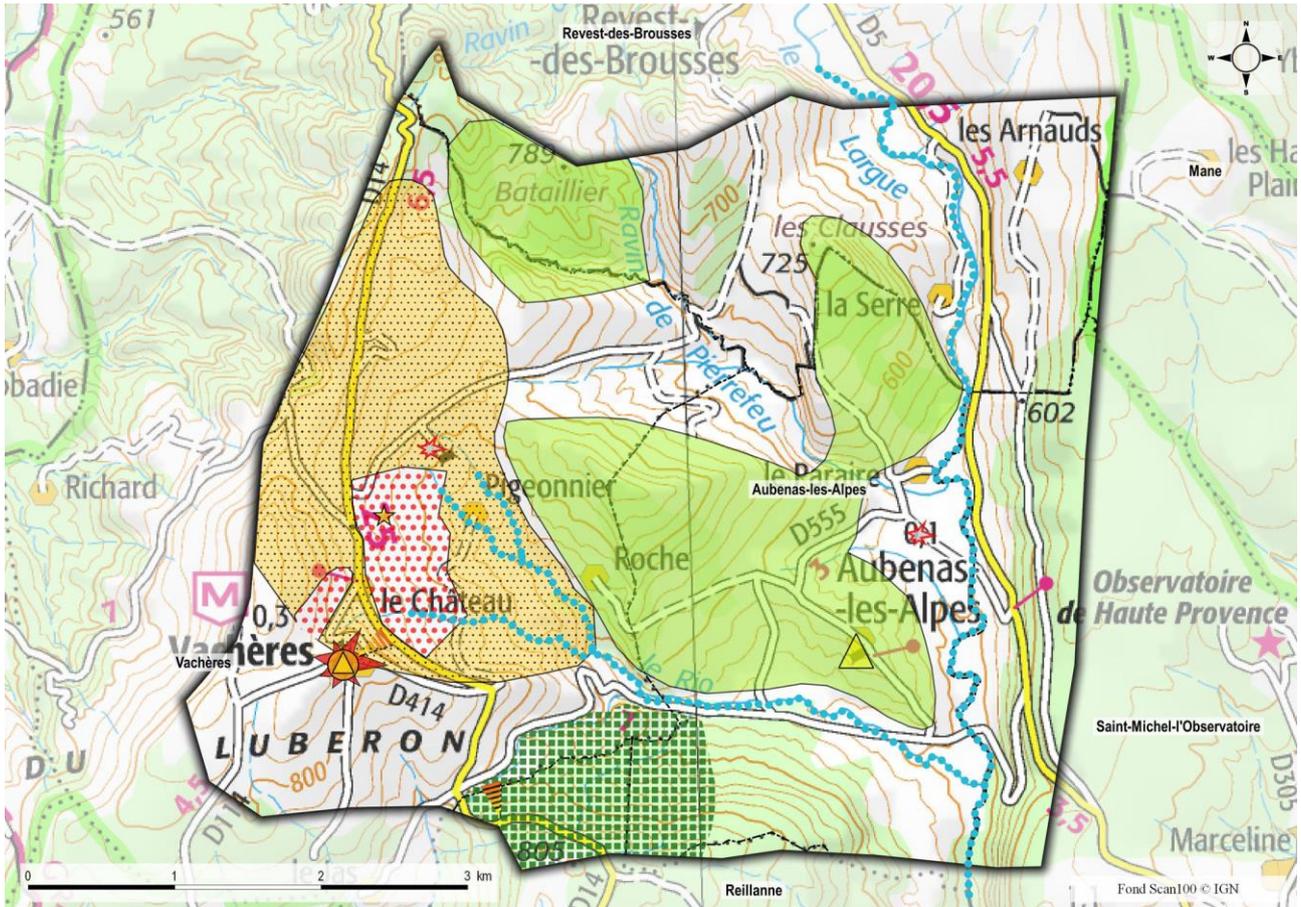
- Cultures au sec sur les versants (céréales, lavandes) et parcours à moutons
- Cultures fourragères et prairies en fond de vallée
- Nombreuses haies qui structurent les terroirs
- Régression des pâturages et développement des landes et des friches
- Boisements morcelés sur les versants secs des collines
- Quelques plantations de conifères



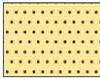
ENJEUX PRIORITAIRES

Maîtriser la fermeture des paysages

Stopper l'implantation de l'habitat diffus dans les espaces agricoles



ENJEUX ET ACTIONS

ELEMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX	
	<p>PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PERSPECTIVES VISUELLES Entretien des abords des points de vue (débourssaillement) Aménagement d'accès et de lieux d'arrêt, tout en portant attention à l'impact qu'ils peuvent générer</p>
	<p>PRÉSERVER ET SOULIGNER LA SILHOUETTE DES VILLAGES Affirmer une limite nette d'urbanisation Conserver des espaces de respiration autour des villages</p>
	<p>PRÉSERVER LA QUALITÉ ET LA PERCEPTION DES PAYSAGES REMARQUABLES Faciliter la protection et la gestion et la mise en valeur de ces sites Gérer les flux touristiques (stationnement, circulation) en portant soins à la qualité des aménagements Préserver la silhouette des villages remarquables Préserver les structures végétales et minérales qui mettent en valeur le site</p>
PAYSAGES CONSTRUITS	
	<p>GÉRER ET ASSURER LA PERTINENCE PAYSAGÈRE DES EXTENSIONS URBAINES LIMITER ET STRUCTURER LES EXTENSIONS URBAINES, RECONQUÉRIR ET VALORISER LES CENTRES ANCIENS, REHABILITER ET AMÉLIORER QUALITATIVEMENT LES PAYSAGES BATIS ET LES ENTREES DE VILLES Préférer la revitalisation du centre ancien et une densification de l'enveloppe urbaine existante (en tenant compte de la topographie, des structures paysagères en place, des perceptions, des volumes et couleurs ...) à un développement diffus Préserver et valoriser le patrimoine bâti et la silhouette de village perché</p>
	<p>CONTRÔLER LA DISPERSION ET LA QUALITÉ DU BÂTI DANS LES ESPACES AGRICOLES Stopper l'implantation de bâti diffus dans les espaces agricoles Améliorer l'intégration et la qualité du bâti isolé et des abords Sensibiliser les propriétaires sur l'impact des haies en essences exogènes et privilégier des végétaux locaux</p>
	<p>CONTRÔLER L'IMPLANTATION ET LA QUALITÉ DES BATIMENTS ET DES ZONES D'ACTIVITÉS Contrôler l'implantation diffuse et améliorer la qualité des nouvelles constructions agricoles et artisanales et de leurs abords Améliorer l'intégration paysagère des bâtiments existants dans le paysage Maîtriser le développement de hangars photovoltaïques</p>
PAYSAGES RURAUX ET NATURELS	
	<p>PRESERVER LES TERROIRS PRESENTANT UNE QUALITE PAYSAGERE NOTABLE ET RELATIVEMENT INDEMNES D'URBANISATION AINSI QUE LEURS STRUCTURES PAYSAGERES MORPHOLOGIQUES, VEGETALES ET AGRAIRES (TERRASSES, HAIES, CHEMINS RURAUX, RUISSEAUX, FOSSES ET RIPISYLVES ...) Maintenir la diversité des cultures et préserver les parcelles à vocation pastorale Préserver l'ouverture des paysages. Proscrire toute nouvelle implantation de l'habitat diffus Entretien des haies et les ripisylves</p>
	<p>MAITRISER LA FERMETURE DES PAYSAGES, GERER L'AVANCEE DES FORÊTS ET LA QUALITE DES SECTEURS AGRICOLES OU NATURELS FRAGILES Lutter contre le développement des friches Maintenir et redévelopper l'activité agricole Promouvoir l'activité pastorale</p>
	<p>PROMOUVOIR UNE GESTION FORESTIERE RESPECTUEUSE DES PAYSAGES (LIMITER LA PLANTATION DE CONIFERES, PRESERVER ET VALORISER LES ARBRES REMARQUABLES, INSERTION PAYSAGERE DES TRAVAUX CONNEXES ET DES LISIERES DE COUPES Limiter les plantations mono-essence notamment de pins noirs Limiter les plantations en "timbre poste"</p>